

Avis de constitution

SOCIETE « COULIBALY TANDJAMA CONSULTING » en abrégé « CTC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI-NOUVEAU
CHU DERRIERE LA BASE CIE, Lot 2004, Ilot 197

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COULIBALY TANDJAMA
CONSULTING » en abrégé « CTC »

Objet : - La consultance juridique, le conseil et l'assistance en matière de droit public et droit privé, droit national, communautaire et international ;

- L'appui juridique et institutionnel aux administrations publiques, collectivités territoriales, entreprises privées et organisations internationales (conformité juridique, sécurité juridique, gouvernance et prévention des risques juridiques) ;

- L'analyse, la rédaction et la révision d'actes juridiques, de contrats, de conventions, de textes législatifs et réglementaires ;

- La réalisation d'études, d'audits et expertises juridiques dans divers domaines du droit (droit public, droit privé, droit national, droit international, droit des affaires, droit minier, droit de l'environnement, droit des investissements, etc.) ;

- La prévention, la gestion et la résolution amiable des différends (médiation, conciliation, arbitrage) ;

- La formation, le renforcement des capacités et la sensibilisation dans les domaines juridiques, institutionnels et de gouvernance ;

- L'organisation de séminaires, conférences et ateliers à caractère juridique et institutionnel ;

- L'appui à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques et de réformes juridiques ;

- La publication d'ouvrages, d'études et de notes

d'analyse juridique ;

- Le développement de partenariats techniques et institutionnels dans le cadre de la promotion de la conformité juridique, la sécurité juridique et la bonne gouvernance ;

- Le cabinet CTC peut accomplir, tant pour lui-même que pour le compte de tiers, toutes opérations civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son activité principale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI-NOUVEAU
CHU DERRIERE LA BASE CIE, Lot 2004, Ilot 197

Dirigeant(s) M COULIBALY TANDJAMA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12409 du 15/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74538/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

Pour Avis

Le CEPICI

